

Réunion du 11 juillet 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 11 juillet à dix-sept heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Pascal VANSANTBERGHE, Maire.

Étaient présents :

Mme DESVOY-JOPPE Béatrice, Mr VANSANTBERGHE Pascal, Mr MILLON Luc,
Mr RAGOT Nicolas, Mr PONSIGNON Daniel, Mme MAURICE Bernadette,
Mr CHAMPONNOIS Jean-Luc.

Absents : Mme ORSINI Frédérique, Mr LEBLANC Xavier, Mme CHARPENTIER Alexandra, Mme LEGRIS Corinne.

Date de la convocation : 08 juillet 2019

- 1) Désignation du secrétaire de séance : Madame Bernadette MAURICE
- 2) Approbation du compte rendu du conseil du 13 mai 2019

Quelques corrections sont apportées en séance.

Le compte rendu est adopté par 6 votes pour et 1 abstention.

- 3) Décision modificative budgétaire

Suite au jugement du litige avec l'entreprise DP-Construction, la somme de 286.26€ correspondant aux intérêts moratoires dus entre le 29/06/2015 et le 31/12/2018 doit être abondée dans le budget (compte 6711). Par délibération (vote unanimité) le Conseil Municipal décide de procéder au virement de 300€ du compte 615228 au compte 6711.

- 4) Localéo

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la possibilité d'intégrer sur le site de la Commune, une nouvelle fonction « Localéo ». Elle permettra de simplifier la vie des citoyens grâce au numérique. (état-civil, copie d'acte, démarches en ligne....).

L'achat s'effectue par la CCMC, libre à chaque commune d'y adhérer.

Cout initial pour la commune : 232.88 € HT puis redevance mensuelle : 4.31€ HT.

Vote à l'unanimité pour cette adhésion soit 7 voix/7.

5) Devis / rue des Auches chevines

Un devis a été réalisé par la société d'étude Euro-contrôle pour la rue des Auches chevines pour un montant de 2952.00 € HT. Afin de comprendre l'analyse complète des causes des désordres au cas de pluie, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce devis.

6) Travaux / voiries

Un devis réalisé par la société Colas pour les travaux de voiries pour la rue du moulin, rue Maria Galland et des Auches Chevines est étudié.

Celui-ci comprenant un certain nombre de points à éclaircir, le Conseil Municipal souhaite rencontrer la société pour des informations techniques complémentaires.

7) Cimetière / Espace cinéraire

Afin de compléter l'espace cinéraire du cimetière de la Dessaule, une étude a été préparée pour comparer les prix de plusieurs caves urnes.

Il est décidé d'attendre le devis de la société Phélizon.

Départ de Mr Nicolas Ragot.

8) Cheminement piétonnier

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à demander une subvention auprès de la Région pour le verger, l'arboretum et le cheminement piétonnier.

9) Assurances SMACL

La commune n'ayant eu aucun sinistre à déclarer, une nouvelle proposition tarifaire a été présentée pour un montant de 2436.62€. Après délibération le Conseil Municipal décide d'accepter à l'unanimité ce tarif.

10) PLUI

Monsieur le Maire et Mr. Daniel PONSIGNON rapportent la réunion du 27 juin 2019

de la CCMC concernant le PLUI.

11) Questions diverses

- Signalisation routière des passages à niveau : le PN9 est à remettre en état
- Accessibilité devant la mairie : un premier contact a été pris avec l'entreprise Boituzat. Le projet doit être davantage travaillé afin de demander un devis.
- Convention Orange : le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer avec Orange la convention avec un loyer proposé à 1390 euros et un taux d'indexation de 2%.

Départ de Mme Béatrice Desvoy-Joppé.

- Fermeture du secrétariat de mairie du 8 au 25 août.
- FPIC 2019 : 8452 contre 9047 en 2018.
- Ecole de la Vallée de la Coole : Madame Pelletier quitte son poste à partir de la prochaine rentrée scolaire.
- Urbanisme :
 - PC 051 409 19 R0004/ construction maison habitation impasse des Auches Chevines
 - DP 051 409 19 R0007/ ravalement façade 7 rue des Auches Chevines
 - DP 051 409 19 R0008 / clôture 13 rue Maria Galland
 - DP 051 409 19 R0009 / rehaussement mur de clôture et fenêtres de toit 2 rue des vignes.

Prochaine Réunion de Conseil Municipal le 9 septembre 2019.

La séance est levée à 19h10.